

ATTENTION...

AVIS IMPORTANT AUX ÉLÈVES !



AUCUNE EXCUSE OU EXCEPTION NE SERA ACCEPTÉE

- Les calculatrices avec ou sans affichage graphique sont autorisées durant la passation des épreuves uniques de mathématique de 4e secondaire. Toutefois, **les ordinateurs, les tablettes électroniques, les agendas électroniques et les calculatrices munies d'un clavier alphanumérique (QWERTY ou AZERTY) ou pouvant effectuer des raisonnements à la place du jeune ne sont pas autorisés.**
- Avant le début de l'épreuve, les données et les programmes stockés dans **la mémoire de la calculatrice doivent avoir été effacés.** L'élève doit donc savoir comment remettre à zéro la mémoire de sa calculatrice. Par ailleurs, **toute introduction de programmes et de bibliothèques de données dans la calculatrice durant la passation de l'épreuve est interdite.**
- **Tous les compléments de la calculatrice, tels que les modes d'emploi et les extensions de mémoire, sont interdits pendant l'épreuve.**
- **La communication entre les calculatrices n'est pas permise durant l'épreuve.**
- **Si un élève est surpris en possession d'une calculatrice contenant des données stockées ou des programmes durant la passation de l'épreuve, il sera déclaré coupable de tricherie et l'épreuve pourrait alors être invalidée par le Ministère.**
- **L'emprunt d'une calculatrice à un autre élève est interdit.**

La direction

École secondaire de la Montée